



Observatoire sur les Systèmes d'Information les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal

BATIK

Bulletin d'Analyse sur les Technologies de l'Information et de la Communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal

n° 33 avril 2002

Sommaire

Editorial

Une fois n'est pas coutume : Bravo la Sonatel !

Actualités

Quatrième édition de la Fête de l'Internet au Sénégal

L'Union nationale des exploitants de télécentres et de téléservices du Sénégal est née

Chat avec El Hadj Diouf

Le Congad ouvre un cyberspace destiné aux ONG

Le Garentic est désormais sur le Web

Politique

L'Agenda de l'Agence de Régulation des Télécommunications

Infrastructures et services

La Sonatel renouvelle son parc de cabines à cartes

L'annuaire «Les Pages Jaunes du Sénégal» bientôt disponible sur CD-Rom et sur Internet

Nouvelles baisses sur les tarifs de télécommunications

Projets

La société Touch Technology envisage de produire 5000 ordinateurs par an

Atelier de création multimédia

Rendez-vous

Séminaire « Droit & Toile » le 27 mai 2002 à Bamako (Mali)

Rencontres de l'AfNOG et d'AfriNIC du 12 au 14 mai 2002 à Lomé (Togo)

Editorial

Une fois n'est pas coutume : Bravo la Sonatel !

Depuis sa création Osiris s'est toujours battu contre les prix exorbitants pratiqués par la Sonatel en matière de connexion à Internet au point de passer auprès de certains pour l'ennemi juré de cette société. La raison de ce combat est simple et vise uniquement à permettre aux citoyens, aux organisations de la société civile, au monde de l'éducation, à l'administration, aux collectivités locales et au secteur privé d'utiliser massivement les technologies de l'information et de la communication en général et Internet en particulier afin qu'ils puissent, chacun en ce qui le concerne, en tirer le meilleur bénéfice. Cela implique, sans perdre de vue l'obligation de la Sonatel à rentabiliser ses investissements, que les coûts de connexion doivent être compatibles avec le pouvoir d'achat d'un grand nombre de ménages comme avec le budget des entreprises et des administrations, qu'ils ne soient pas prohibitifs pour les secteurs sociaux (société civile, éducation, santé, etc.) et qu'ils n'entravent pas la compétitivité de l'économie nationale. Pendant longtemps, la seule réponse de la Sonatel à cette interpellation fut de dire que les prix pratiqués au Sénégal étaient de loin inférieurs à ceux en vigueur dans de nombreux pays africains, ce qui ne pouvait être, pour Osiris comme pour les consommateurs sénégalais, une réponse satisfaisante. Cependant, face aux critiques répétées provenant de la société civile, des entreprises comme des plus hautes autorités de l'Etat et dans la perspective de l'ouverture totale du marché des télécommunications au Sénégal d'ici la fin 2003, la Sonatel s'est engagée dans une politique de baisse régulière de ses tarifs. Ainsi, de 1999 à aujourd'hui le prix de la liaison spécialisée à 64 kbps a pratiquement été divisé par trois passant de 1.064.000 FCFA à 384.000 FCFA sans parler du prix des liaisons spécialisées à 256 kbps qui a été divisé par quatre passant de 2.765.000 FCFA à 697.500 FCFA au cours de la même période ! Parallèlement à la réduction du prix des liaisons spécialisées, la Sonatel a procédé à une baisse de ses tarifs téléphoniques internationaux qui font que pour nombre de destinations, il est actuellement moins coûteux d'appeler du Sénégal vers ces pays plutôt que de faire l'inverse. La seule ombre au tableau reste le prix des télécommunications locales qui ont augmenté insidieusement en 1999 lorsque la Sonatel a fait passer la durée de l'unité de trois à deux minutes provoquant ainsi une hausse de 30 % qui se répercute notamment sur le prix des factures téléphoniques des internautes. A l'heure où le NEPAD est à l'actualité, c'est également le lieu de rappeler que la Sonatel a fait, au fil des ans, d'importants investissements en matière d'infrastructures (câbles sous-marins, réseau en fibre optique, etc.) qui lui permettent aujourd'hui, non seulement de desservir correctement le territoire national, mais également de bien se positionner dans la sous-région. Comme une fois n'est pas coutume, nous dirons donc « Bravo la Sonatel », en espérant qu'elle maintiendra la tendance de ses tarifs à la baisse et qu'elle saura relever le défi de la qualité du service qui laisse encore parfois à désirer.

**Amadou Top
Président d'OSIRIS**

Actualités

* Quatrième édition de la Fête de l'Internet au Sénégal

Les 6 et 7 avril 2002 le Chapitre sénégalais d'Isoc, Isoc-Sénégal, a organisé la quatrième édition de la Fête de l'Internet au Sénégal. A Dakar, l'essentiel des activités a pris place au Centre de Loisirs et d'Action Culturelle (CLAC) du quartier Sacré-Cœur où le public pouvait se déplacer au sein de quatre espaces distincts. Un espace «Concours» dédié à la réalisation de sites Web, un espace «Navigation libre» permettant au grand public de naviguer sur le Web à volonté et un espace «Débats» où ont été organisées des conférences portant sur l'E-Gouvernance et le développement des TIC au Sénégal et les enjeux juridiques de la Société de l'Information et enfin un espace «Formation» où étaient proposées une initiation au routage et une formation aux techniques multimédia.

Isoc-Sénégal : <http://www.isoc.sn>

* L'Union nationale des exploitants de télécentres et de téléservices du Sénégal est née

Prenant en compte l'évolution de nombreux télécentres qui se sont progressivement diversifiés et modernisés pour offrir notamment la connexion à Internet, le Syndicat national des exploitants de télécentres (SYNTES) s'est récemment transformé en L'Union nationale des exploitants de télécentres et de téléservices du Sénégal (UNETTS). Une des premières actions de cette nouvelle structure a été de lancer une menace de grève consistant en une journée nationale sans télécentres pour protester contre les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs relations avec la Sonatel.

* Chat avec El Hadj Diouf

Le 29 avril 2002 de 17h à 18h, Sentoo et Wanadoo ont organisé un Chat avec El Hadj Diouf récemment sacré « Meilleur footballeur africain de l'année ».

Sentoo : <http://www.sentoo.sn/>

Wanadoo : <http://www.wanadoo.fr>

* Le Congad ouvre un cyberspace destiné aux ONG

Dans le cadre d'un partenariat avec l'organisation espagnole, Movimiento por la Paz el Desarme y la Liberacion (MPDL), le Conseil des organisations non gouvernementales d'appui au développement (CONGAD) a inauguré le 16 avril 2002 un cyberspace comprenant notamment un centre de formation aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Destiné aux organisations non gouvernementales, ce centre vise à aider la communauté des ONG à accéder aux des technologies de l'information et de la communication et à se les approprier. Parmi les services fournis aux ONG comme aux citoyens, on note :

- la formation en informatique ;
- l'initiation à l'utilisation de la messagerie électronique ;
- la recherche d'information en ligne ;
- la création de pages web.

Estimé à 132 millions francs CFA, le financement de la phase pilote ne permet uniquement de couvrir la région de Dakar mais le CONGAD est à la recherche d'autres financements pour étendre le projet à ses antennes régionales.

MPDL : <http://www.mdpl.org>

* Le Garentic est désormais sur le Web

Le Groupe africain de recherches et d'études sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (GARENTIC) qui vise à initier une réflexion pluridisciplinaire sur le développement des TIC en Afrique, possède désormais son propre site Web.

Garentic : <http://www.garentic.com>

Politique

* L'Agenda de l'Agence de Régulation des Télécommunications

Dans le supplément n°10 de Sud NTIC publié par Sud Quotidien en collaboration avec l'UNRISD, le Directeur général de l'Agence de Régulation des Télécommunications, Mactar Seck, a indiqué les grands dossiers sur lesquels l'ART est actuellement en train de travailler. Parmi ceux-ci on relève notamment :

- l'audit du spectre des fréquences ;
- l'élaboration d'un cahier des charges pour l'attribution d'une troisième licence de téléphonie mobile ;
- la renégociation des licences attribuées à Alizé et à Sentel ;
- l'élaboration, en collaboration avec le Haut Conseil de l'Audiovisuel, d'outils juridiques permettant de mieux gérer les fréquences de télévision.

Sud Quotidien : <http://www.sudonline.sn>

UNRISD : <http://www.unrisd.org>

Archives du supplément Sud NTIC : <http://www.osiris.sn/etudes.htm>

Infrastructures et services

* La Sonatel renouvelle son parc de cabines à cartes

Depuis le 2 avril 2002, la Sonatel a entamé une opération de renouvellement de son parc de cabines téléphoniques à cartes ainsi que la commercialisation de nouvelles cartes téléphoniques comportant 11, 40 ou 120 unités et coûtant respectivement 1210, 3125 et 9440 FCFA.

Sonatel : <http://www.sonatel.sn>

* L'annuaire «Les Pages Jaunes du Sénégal» bientôt disponible sur CD-Rom et sur Internet

L'annuaire «Les Pages Jaunes du Sénégal» publié par la société Afripages sera bientôt disponible sur CD-Rom et sur Internet. Il comporte plus de 1000 rubriques et permet d'accéder à une base de données comptant près de 9000 professionnels.

* Nouvelles baisses sur les tarifs de télécommunications

Dans un communiqué de presse publié le 24 avril 2002, la Sonatel a annoncé une série de baisses sur les tarifs des communications internationales, fixes, mobiles et sur les liaisons spécialisées ainsi que la création de nouveaux forfaits permettant notamment de réduire le coût des communications locales. S'agissant des baisses de tarifs, à compter du 1^{er} mai 2002 :

- les communications internationales hors Afrique passent de 393 FCFA à 346 FCFA par minute soit une réduction de 12% ;
- les liaisons spécialisées à 64 et 128 kbps passent respectivement à 384.000 FCFA et 597.600 FCFA au lieu de 480.000 FCFA et 796.800 FCFA soit des réductions de 20 et 25 % ;
- les liaisons spécialisées à 256, 512, 1024 et 2048 kbps passent respectivement à 697.500 FCFA, 1.071.000 FCFA, 1.344.000 FCFA et 1.764.000 FCFA au lieu de 930.000 FCFA, 1.530.000 FCFA, 1.920.000 FCFA et 2.520.000 FCFA soit des réductions de 25% dans le premier cas et de 30% dans les autres cas.

Pour ce qui est des nouveaux forfaits, ils se déclinent de la manière suivante :

- «Avantage International» qui s'adresse aux particuliers et leur permet de bénéficier d'une réduction de 25% sur trois numéros étrangers qu'ils auront choisis à l'avance en payant un abonnement mensuel de 1000 FCFA ;
- «Avantage Partenaires» qui est destiné aux entreprises et leur permet de bénéficier d'une réduction de 30% sur trois numéros étrangers qu'ils auront choisis à l'avance, en payant un abonnement mensuel de 2250 FCFA ;
- «Forfait Sunugal» qui permet aux particuliers de bénéficier d'une réduction de 40% sur trois heures d'appel nationaux, en payant un abonnement mensuel de 5900 FCFA ;
- «Forfait Sunugal Affaires» qui permet à l'administration, aux collectivités locales et aux entreprises de bénéficier d'une réduction de 40% sur quatre heures d'appel nationaux, en payant un abonnement mensuel de 8260 FCFA ;
- «Forfait Internet 30 heures» qui permet aux entreprises et aux particuliers de bénéficier d'une baisse de 50% sur l'heure de connexion, la faisant passer de 1770 FCFA à 867 FCFA, en échange du paiement d'un abonnement mensuel de 26.000 FCFA ;
- «Forfait Internet 50 heures» qui permet aux entreprises et aux particuliers de bénéficier d'une baisse de 60% sur l'heure de connexion, la faisant passer de 1770 FCFA à 700 FCFA de l'heure, en échange du paiement d'un abonnement mensuel de 35.000 FCFA.

Sonatel : <http://www.sonatel.sn>

Projets

* La société Touch Technology envisage de produire 5000 ordinateurs par an

En visite officielle au Sénégal, le Premier ministre canadien, Jean Chrétien, a inauguré le 11 avril 2002, les locaux de la société Touch Technology, installée dans le quartier de Sacré Cœur, qui envisage de produire 5000 ordinateurs par an dès cette année. Résultant d'un investissement de 1,125 milliards de FCFA détenu à 80% par la société canadienne Infoserv, Touch Technology devrait produire 25.000 ordinateurs par an d'ici cinq ans.

* Atelier de création multimédia

Du 11 au 14 Mai 2002, dans le cadre de la Biennale des Arts de Dakar, Keur Thiosane, structure culturelle privée et Artfactories, le Centre de ressource international sur les nouveaux lieux de culture, organiseront en partenariat avec l'Ecole nationale des Beaux-Arts un « workshop performance » autour de l'art et du multimédia. A cette occasion, Olga Kisseleva, artiste d'origine russe qui développe un travail original fondé sur les nouvelles technologies de la communication, invitera cinq artistes sénégalais à participer à son projet et à emprunter son regard sur le monde. Cet atelier débouchera sur la présentation en direct d'une oeuvre collective (série de photos "virtuelles") qui sera projetée tout au long de l'atelier au sein de l'école des Beaux-Arts.

Artfactories : <http://www.artfactories.net/>

Rendez-vous

* Séminaire « Droit & Toile » le 27 mai 2002 à Bamako (Mali)

Dans le cadre de la préparation du Sommet Mondial sur la Société de l'Information, un séminaire intitulé « Construire ensemble le cadre juridique de la société de l'information » sera organisé par «Droit & Toile » à Bamako, le 27 mai 2002. Osiris est associé à ce projet piloté par l'Unitar et financé par le Fonds Francophone des Inforoutes (FFI).

Droit & Toile » : <http://www.droit-et-toile.net>

* Rencontres de l'AfNOG et d'AfriNIC du 12 au 14 mai 2002 à Lomé (Togo)

L'AfNOG (African Network Operators Group) se réunira les 12 et 13 mai 2002 à Lomé (Togo) dans le cadre d'AfNOG 2002. Cette rencontre sera suivie d'une réunion d'AfriNIC le 14 mai 2002, toujours dans la capitale togolaise.

AfNOG : <http://www.afnog.org/>

AfriNIC : <http://www.afrinic.org/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn>

Copyright © Osiris, avril 2002
